CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 21 Février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 Février à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de Locoal-Mendon (Morbihan) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle du conseil sous la présidence Madame Karine BELLEC, Maire.

Présents : Mme Karine BELLEC, M. Gilles LE BARON, Mme Isabelle QUER, M. Sébastien JOLLIVET, M. Lionel HERVE, Mme Hermeline LE LOUPP, Mme Florence MAHEVAS, Mme Guénaëlle GUILLO, Mme Bénédicte BERNARD, Mme Séverine BOUEDO, M. Patrice ESNAULT, M. Laurent HUMPHRY, M. Rémi KERGOZIEN, Mme Anne-Catherine LE LIBOUX, M. David LE SOMMER, Mme Magali PRONO, M. Nicolas DEBÉTHUNE, Mme Corinne KERVADEC , Mme Anne-Laure LE PORT, M. Jean-Maurice MAJOU, Mme Murielle RIEUX

Absents excusés : M. Gildas GUILLAS (procuration donnée à Mme Guénaëlle GUILLO), Mme Lydie JOYEUX (procuration donnée à Mme Karine BELLEC)

Nombre de conseillers en exercice : 23 **présents :** 21 **Procurations :** 2 **Votants :** 23

Secrétaire de séance : M. Patrice ESNAULT

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Délibération n°2024-11 : Approbation du procès-verbal de la séance du 31 janvier 2024
> Pour à l'unanimité des suffrages exprimés

URBANISME

Délibération n°2024-12 : Modification simplifiée n°2 du PLU – Modalités de mise à disposition du public
> Report de ce point au prochain Conseil Municipal : Pour à l'unanimité des suffrages exprimés

FINANCES

Délibération n°2024-13 : Subventions de fonctionnement aux écoles
> Pour à l'unanimité des suffrages exprimés
Délibération n°2024-14 : Contrat d'association avec l'école privée Notre Dame des Fleurs – Participation communale 2024
> Pour à l'unanimité des suffrages exprimés
Délibération n°2024-15 : Subvention 2024 à l'école Diwan An Alré
> Pour à la majorité des suffrages exprimés (1 vote contre)
Délibération n°2024-16 : Subventions 2024 aux associations
> Pour à l'unanimité des suffrages exprimés (15 votants)
Délibération n°2024-17 : Vote des taux d'imposition 2024 pour les contributions directes locales
> Pour à l'unanimité des suffrages exprimés

Délibération n°2024-18 : Affectation du résultat 2023 – Budget Commune
> Pour à l'unanimité des suffrages exprimés
Délibération n°2024-19 : Adoption du Budget Primitif Commune 2024
> Pour à l'unanimité des suffrages exprimés (5 abstentions)
Délibération n°2024-20 : Affectation du résultat 2023 – Budget Mouillages
> Pour à l'unanimité des suffrages exprimés
Délibération n°2024-21 : Adoption du Budget Primitif Mouillages 2024
> Pour à l'unanimité des suffrages exprimés
Délibération n°2024-22 : Nomenclature M57 – Application de la fongibilité des crédits en 2024
> Pour à l'unanimité des suffrages exprimés

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DES DELEGATIONS ACCORDEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL (art. L2122-22 CGCT)

Mme le Maire informe des décisions prises en vertu des délégations qui lui ont été consenties par le conseil municipal par délibération n°2020-26 en date du 25 mai 2020 :

ACTE	NUMERO	DETAIL
DÉCISION	02-2024	Demande de subvention au Département 56, au titre du volet « circulation des œuvres », pour l'animation Méliscènes 2024. Dépense subventionnable 1 180€ (taux de subvention à 50%)